

Journal des traducteurs Translators' Journal

Du panel et des jeux

Robert Dubuc

Volume 9, Number 1, 1er Trimestre 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061090ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061090ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Dubuc, R. (1964). Du panel et des jeux. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 9(1), 33–35. <https://doi.org/10.7202/1061090ar>

à l'anglais¹. Mais faudrait-il exiger de nos script-assistantes, en plus de toutes les qualités qu'elles possèdent déjà, des vertus de linguistes ?

Quoi qu'il en soit, le mot *script-assistante* semble acceptable dans l'usage actuel de la langue technique de la télévision. On aurait pu, dira-t-on, se contenter de *secrétaire*. Mais non. Certains réalisateurs ont des secrétaires qui les assistent dans leurs fonctions administratives et qui sont tout à fait étrangères à la production proprement dite.

L'emprunt est parfois un mal nécessaire. J'incline à penser que tel est ici le cas. La présence d'un xénisme est toujours gênante. Mais l'usage se charge parfois de le naturaliser. Il faut concéder que sur ce point, *assistant* est plus assimilable que *girl*. Déjà, il a pris la forme française d'*assistante*. Cette forme n'est d'ailleurs pas inconnue de la langue du cinéma².

C'est l'association de *script* et d'*assistante* qui est le plus indigeste. Cette union illégitime existera-t-elle toujours ? On aurait pu espérer qu'à l'usage *script* tombe et qu'*assistante* fasse seule sa carrière. Mais la contraction semble plutôt se faire au profit de *script*. A défaut de mieux, résignons-nous; le mot, après tout, n'est qu'une étiquette.

Les formalités d'intégration de *script-assistante* dans la langue posent les questions du trait d'union et du pluriel.

D'après les dictionnaires, *script-girl* s'écrit avec le trait d'union. *Script-assistante*, construit sur le même modèle, devrait donc aussi en prendre un. Et le pluriel ? La règle de l'accord des noms composés, exposée par Grevisse³, semble la meilleure à suivre ici. En considérant "assistante" comme mot français, on peut le faire varier normalement. Quant à *script*, qui n'a pas encore ses lettres de créance françaises, traitons-le en étranger et laissons-lui l'invariabilité.

Il ne nous reste qu'à regretter que le mot *script-assistante* ne soit pas, du point de vue esthétique, l'égal des bien jolies réalités qu'il recouvre.

Robert DUBUC, Montréal



¶ DU PANEL ET DES JEUX

Il est étonnant de constater jusqu'à quel point la forme d'émission, désignée en anglais sous le nom de *quiz*, semble rejoindre un élément fondamental de la psychologie humaine. Partout le succès de cette formule est à peu près égal. Ces émissions dominent toujours dans la course à la po-

(1) On a substitué en anglais le mot *assistant* au mot *girl* parce que certains hommes ont rempli cette fonction.

(2) Cf. *Larousse universel*.

(3) "Dans les noms composés, les mots étrangers restent invariables". Maurice Grevisse, *le Bon Usage*, 7^e éd., no 293, 7^o.

pularité. Même le trucage turpide de ces émissions, mis à jour il y a quelques années par la malencontreuse affaire Van Doren aux Etats-Unis, n'a pas réussi à décourager les enthousiastes de ces courses au trésor par personne interposée.

Les noms pris par ces divertissements dans divers pays présentent aussi quelque intérêt. Ils marquent un peu l'influence de la psychologie d'un peuple sur sa langue. Du moins, est-il amusant de croire qu'il en est ainsi.

Les Italiens, qu'on dit volontiers profiteurs, ont adopté un équivalent de l'expression française "Quitte ou Double", mettant ainsi l'accent sur l'appât du gain. Les Français, frivoles de réputation, parlent tout simplement de "jeu"¹, soulignant que le divertissement est encore ce qui compte le plus à leurs yeux. Relevons enfin le "jeu de quiz"² des Suisses, qui se passe de commentaires, et *émission-questionnaire* au Canada français, qui porte le sceau de la traduction³.

Malgré toute l'estime due à nos amis suisses, leur expression n'est guère transplantable en sol canadien. Parler ici de "jeux de quiz", avec notre prononciation qui manque si souvent de rigueur, ne serait-ce pas s'exposer à faire de ces innocents divertissements un jeu encore plus vilain que les jeux de mains ?

Quant à *émission-questionnaire*, elle n'a même pas le mérite d'être incorrecte. Elle ressemble à ces gens qui ne savent pas rendre leur vertu aimable. Ce lourd tandem-définition n'est-il pas significatif de notre esprit de peuple traducteur ? Pour désigner les réalités nouvelles, n'avons-nous pas trop tendance à chercher une expression qui rappelle, de près ou de loin, le concept de mot anglais qui nous est d'abord connu ? L'une des causes des faiblesses du français canadien tient au fait que ses nouvelles acquisitions linguistiques ne lui viennent pas des sources du français universel mais passent le plus souvent par le canal de l'anglais. Il en résulte un gauchissement inévitable du vocabulaire.

Il est incontestable, par exemple, que l'expression *jeu*, employée dans le français universel, offre sur *émission-questionnaire* l'avantage de la brièveté et du naturel. Pourquoi ? Parce qu'on n'est pas passé par le concept anglais. A vouloir fagoter à la française les concepts anglais, on acquiert des habitudes linguistiques qui nous écartent du français. La correspondance du vocable choisi au mot anglais qu'il doit rendre est une norme de traduction et non de linguistique.

La résultante de cette habitude, c'est de nous faire tenir en vénération des anglicismes aussi barbares et maladroits que *panel* et *panéliste*. Les bons équivalents pourtant ne manquent pas. Nous ne disposons pas de mots passe-

(1) "Chaque semaine Télé-Match propose deux jeux. Le premier s'appelle "la Clef du problème", le second "la Tête et les Jambes"." *Télémagazine*, avril 1958, n° 125.

(2) "Il s'agit là plus spécialement des diverses émissions folkloriques et des jeux de Quiz." Frey et Muralt, *Cahiers d'études de la radio-télévision*, n° 21, p. 117.

(3) "Les postes de langue française consacrent relativement plus de temps aux émissions-questionnaires". *Commission royale d'enquête sur la radio-télévision*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, vol. I, p. 168.

partout identiques à ces anglicismes. Mais la tradition de précision du français lui fait un peu répugner aux fourre-tout.

D'abord, qu'est-ce qu'un *panel*? On désigne par ce mot un groupe de trois, quatre ou cinq personnes qui discutent en public d'une question. Le français emploie dans ce sens *groupe* ou *équipe de discussion*⁴. Quand le contexte s'y prête, on peut remplacer le complément abstrait "de discussion" par la forme concrète "de spécialistes ou d'experts". En radio-télévision, il s'agit souvent d'une simple *équipe de participants*. L'Académie canadienne, pour sa part, a déjà proposé *jury* pour *panel*, et *juré* pour *paneliste*. Cette proposition offre sur les autres l'avantage de la brièveté. Enfin, le français aborde souvent la question sous un angle tout à fait différent. Là où l'anglais dira *a panel of newsmen*, on pourra dire en français "un quatuor ou un trio de journalistes"⁵.

Panel désigne encore, par extension, le mode de présentation d'une émission, d'une séance d'étude où chaque participant est appelé à prendre la parole à tour de rôle, sous la direction d'un animateur (*moderator*). En radio-télévision, *tribune* et *débat* ont les faveurs du français universel⁶. On trouve aussi souvent *table ronde*⁷ et *colloque*. Ce dernier terme ne convient cependant qu'à des réunions de nature scientifique⁸. Quant à *forum*, qui a connu une grande vogue au Canada, il semble en régression, l'usage universel ne l'ayant pas accepté⁹.

Panel et *quiz* ne nous enseignent-ils pas la nécessité, pour le français du Canada, de s'alimenter aux sources du français universel?

Robert DUBUC, Montréal



(4) "Notre *équipe/groupe* de discussion se compose de MM. X,Y,Z." *Comité de linguistique*, Radio-Canada, Fiche *Panel*.

(5) "Il répond aux questions d'un quatuor de journalistes." Yvan Philip, *le Devoir*, 5-10-60.

(6) "Le terme le plus fréquemment employé dans les milieux de la radio française... c'est "tribune". Je dois dire que tribune me paraît convenir admirablement bien à ce genre d'émissions." René de Chantal, *le Droit*, 20-12-1956.

"Un débat entre René Clair, Paul Vialar, Marcel Bluwal, Pierre Tchernia..." *Nouvelles littéraires*, 18-2-62.

(7) "Ce n'en sont pas moins des points essentiels qui ont été envisagés au cours de la "table ronde" que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs." *Nouvelles littéraires*, 18-2-62.

(8) "Colloque s'applique aux réunions où plusieurs spécialistes échangent les résultats de leurs travaux et de leurs recherches sur un sujet limité." *Comité de linguistique*, Radio-Canada, Fiche *colloque*.

(9) "L'expression *forum* n'est pas courante en France." René de Chantal, *le Droit*, 20-12-56.